



Interview de Laurent Audergon,
chimiste et ingénieur civil dipl. EPF/SIA,
Executive MBA HSG, directeur de l'asr



@LAudergon
www.arv.ch, laudergon@arv.ch

L'enjeu majeur de l'économie circulaire des matériaux de la construction. 5 milliards de CHF déjà préservés!



chantiers d'assainissement sont aussi utilisées dans les cimenteries les plus avancées technologiquement parlant comme substituts de matières premières, tout en respectant les plus hautes exigences en termes de protection de l'air et de qualité du clinker. Le Recyclage a un avenir radieux devant lui.

Comment pouvez-vous accélérer cette transition ?

Nous avons d'abord analysé en profondeur les projets, développements et erreurs du passé, en recherchant causes et interdépendances. Ensuite, nous avons répertorié les différents projets en cours et ceux prévus par les cantons et nos autres partenaires. Nous en accompagnons plusieurs de façon neutre et y apportons notre vision transversale et les expériences au niveau suisse et international. Nous tirons évidemment profit de notre expérience du terrain issue de l'inspection des installations de traitement des déchets de chantier, sur mandat des cantons. Enfin, nous bénéficions d'une grande expérience dans la gestion active du changement et le développement. La mise en place récente de notre nouveau système d'information intégré avec 10 mois d'avance sur le plan initial prévu en est un exemple parlant, avec à la clef l'exploitation des possibilités phénoménales de la digitalisation 4.0 et du nouveau caractère foncièrement dynamique et intégré des informations.

Notre nouveau projet d'accélération de l'établissement de l'économie circulaire des matériaux de la construction vient d'être libéré par le comité directeur et va nous occuper trois années, dont deux sont dédiées à l'opérationnalisation de la transition.

Pourquoi vouloir améliorer l'image des déchets de chantier ?

Jusqu'à peu pour nombres d'architectes, il était impensable d'utiliser du béton recyclé pour construire des bâtiments neufs, parce qu'il s'agit selon la législation de déchets transformés en matériaux secondaires souffrant encore d'une mauvaise image basée sur des expériences faites il y a plus de 25 ans. Depuis moult années, les matériaux secondaires répondent aux mêmes normes strictes en vigueur que les matériaux primaires. On a maintenant 20 ans de recul, donc on ne peut plus dire que c'est risqué, que l'on manque d'expériences ou que c'est trop cher. 1'500 ouvrages ont été réalisés à ce jour avec au moins 50% de béton recyclé et sont officiellement certifiés Minergie Eco. Il y a donc nécessité de changer cette image non seulement sur le plan technique mais aussi en suscitant de l'émotionnel. Il s'agit de renforcer le rôle d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics au

niveau fédéral et cantonal, puis communal et finalement auprès du public et des maîtres d'ouvrage privés. Parallèlement, il faut offrir des formations adaptées à nos architectes et ingénieurs. Notre projet pilote avec des légos a remporté un franc succès et sera déployé à la fois dans les HES, les EPF et des formations continues.

Mot de la fin ou souhait particulier ?

Sur le papier, la Suisse fait figure de bon élève avec ses près de 75% de déchets de chantier re- et downcyclés. Nous avons vu le potentiel existant de 300% pas encore exploité (+ 360 mio. CHF par an !). Dans les projets de construction, les matériaux d'excavation et les déblais représentent un volume de 40 à 60 millions de tonnes par an. Là aussi, leur valorisation fait sens dans le cadre du développement durable. Il s'agit impérativement de laisser des matériaux de construction aux générations futures.

Aux contraintes de l'OLED vont prochainement s'ajouter celles de la révision de la loi sur les marchés publics qui permettra de se départir de l'offre économiquement la plus avantageuse, interprétée jusqu'alors toujours par le prix le plus bas. Je place beaucoup d'espoir dans cette révision. C'est le moment propice pour intégrer les paramètres liés à l'environnement, la société, la qualité et l'innovation dans les marchés publics afin de garantir la pérennité de notre tissu économique helvétique. Cette transformation reste un défi et nous nous y attelons avec ardeur et passion.

En 2020, nous fêterons notre trentenaire et analyserons le chemin parcouru pour mieux nous projeter vers l'objectif 2040. Si les matériaux recyclés couvrent par leur valorisation près de 10% du besoin actuel en matériaux de la construction, ce taux devrait d'ici 2040 sensiblement grimper à près de 45% selon nos prévisions. Gageons que nous pourrions à ce moment là démontrer que cela n'était vraiment pas une vague utopie. Dans l'intérêt des générations futures.

Faire des déchets des uns les ressources des autres, tel est le principe fondamental de l'économie circulaire. Est-ce applicable aux matériaux de la construction ?

Ce concept désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire, utiliser, réutiliser ou recycler de manière durable. Avec plus de 15 millions de tonnes de déchets de chantiers par an, le secteur de la construction est le plus gros producteur de déchets en Suisse: matériaux minéraux, terreux, bitumineux, métalliques, boisés, plastiques et isolants. Seuls 40% sont véritablement recyclés, c'est-à-dire réintroduits dans le cycle en préservant leur valeur antérieure. 35% sont utilisés comme matériau de second rang, avec une perte de valeur de plus de 150 millions de CHF par an. On appelle downcycling le processus débouchant sur une telle perte de valeur. Depuis l'introduction dans la législation de l'obligation de trier les déchets sur les chantiers et les gérer de façon appropriée, ce sont 6 milliards de francs qui ont été littéralement pulvérisés. Nos membres ont préservé pour plus de 5 milliards de francs de matières premières en les réintroduisant selon les règles de l'art dans les cycles des matériaux, définition même du REcycling. Il y a donc encore un énorme potentiel à exploiter.

Quels sont les bénéfices autres que financiers ?

Les matériaux dits secondaires présentent de nombreux bénéfices sur le plan environnemental, en ménageant les ressources naturelles de matières premières non renouvelables, en allégeant les décharges et en assurant par leur traitement idoine l'élimination selon les règles de l'art des substances polluantes que sont p.ex. l'amiante, les peintures au plomb ou les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La législation reconnaît la transition vers une économie circulaire comme un objectif national, en Suisse comme en Europe. Notre association aide à la fois à mettre en œuvre cette transition et à l'accélérer.

Réduction des impacts environnementaux et bénéfice environnemental à la fois, comment est-ce possible ?

Nos matières premières minérales (granulats, gravier, sable) sont limitées et leur extraction intensive – soumise à des contraintes légales toujours plus importantes – figure du reste depuis une année comme risque majeur dans les évaluations des risques de SwissRe. La substitution intelligente des matériaux primaires précieux – non renouvelables – réduit les impacts environnementaux et induit un bénéfice environnemental élevé. En outre, on préserve de la sorte de précieux volumes très rares de décharge définitive, utiles pour la mise au rebut des résidus constitués de substances polluantes qu'il n'aura pas été possible de retraiter ou décomposer en des produits bio-compatibles. Les gâteaux de filtration de boues de béton ou les terres polluées issues des



À ne pas manquer:
Prochain évènement automnal
mercredi 03.10.2018 à Lausanne

